



**ZAHIA
HAMDANE**
VOTRE DÉPUTÉE



UN AN DE MANDAT

À PORTER VOTRE VOIX À L'ASSEMBLÉE ET EN CIRCONSCRIPTION



LA
FRANCE
INSOUMISE



VOTRE VOIX

Il y a un an, vous m'avez élue députée.

Vous avez choisi d'envoyer l'une d'entre vous à l'Assemblée nationale. Depuis, je n'ai qu'un cap : vous défendre et porter votre voix.

Travailleuse sociale avant d'être parlementaire, je connais le terrain. Je sais ce que c'est que de répondre à la détresse, de lutter contre l'injustice.

Aujourd'hui, je défends à l'Assemblée une société qui protège, qui soigne, qui soutient, pas une société qui exclut.

Avec mes collègues de la France Insoumise - Nouveau Front Populaire, nous luttons contre les reculs sociaux imposés par Macron et ses amis. Nous défendons une vie digne, **solidaire et écologique**.

Face aux guerres, au silence complice, nous restons du côté des peuples opprimés, pour la paix et la justice.

Depuis un an, je prends la parole pour les travailleurs épuisés, les services publics asphyxiés, les jeunes, les enfants placés...

Ce mandat, je l'exerce avec vous, fidèle à ce que je suis, telle que vous me connaissez. Vous savez pouvoir compter sur ma mobilisation.

Ensemble, continuons de faire vivre cette voix insoumise.

Pour vous, avec vous, votre députée
Zahia Hamdsue
Hamdsue



À L'ASSEMBLÉE

VICTOIRE CENSURÉE, 49-3 À RÉPÉTITION: NOTRE RIPOSTE FACE À LA MACRONIE

REJET DE LA LOI D'APPROBATION DES COMPTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Ils auront tout osé: le gouvernement voulait faire approuver un déficit de 15,3 milliards d'euros, fruit de choix politiques qui étranglent l'hôpital, les retraites et la protection sociale. Nous avons déposé une motion de rejet : elle a été adoptée par l'Assemblée. Une victoire pour celles et ceux qui défendent une Sécurité sociale digne de ce nom.

AUTO-ENTREPRENEURS : SUPPRESSION DU SEUIL DE FRANCHISE DE TVA À 25.000€

Dès le 21 février, nous avons déposé une proposition de loi pour abroger cette réforme injuste. Face à la mobilisation des micro-entrepreneurs, soutenue par les insoumis, le gouvernement a été contraint de reculer. Après plusieurs reports, elle a été suspendue jusqu'au budget 2026.

LE CONSENTEMENT DANS LA DÉFINITION DU VIOL

La notion de consentement a été inscrite dans la définition du viol et des agressions sexuelles. En 2024, nous avons permis le premier débat sur ce sujet à l'Assemblée. C'est une grande victoire pour les droits humains.

NON À LA CASSE DU SERVICE PUBLIC DE L'INFORMATION

Rachida Dati a défendu un projet de loi mortifère pour le service public d'information. Derrière cette réorganisation, une tentative de prise de contrôle rejetée en hémicycle !

Malgré notre victoire en 2024, Macron refuse encore de nommer un Premier ministre de gauche, et c'est bien parce qu'il a peur de ce que nous représentons : la volonté populaire, la rupture avec l'austérité, l'espoir d'une autre politique.

Depuis la nomination de François Bayrou à Maignon, les 49.3 se sont multipliés pour imposer des textes rejetés par la majorité des Français. Budget de l'État, budget de la Sécurité sociale, loi Duplomb ou lois antisociales : à chaque fois, le gouvernement a préféré passer en force plutôt que de débattre.

Mais notre opposition ne s'est pas contentée de dénoncer. Nous avons fait tomber Michel Barnier et son budget en décembre 2024 grâce à une motion de censure votée par une majorité de députés. C'est une victoire pour la démocratie parlementaire dans cet océan antidémocratique qu'est la Macronie !

MES COMBATS

TENIR BON

Ce mandat, je l'exerce dans un contexte inédit : un pouvoir minoritaire, illégitime, qui gouverne contre l'intérêt général. Face à l'austérité, à la casse sociale, au mépris des territoires, notre responsabilité est immense. A l'Assemblée, avec mes collègues de la France Insoumise - Nouveau Front Populaire, nous allons monter pied à pied un budget de justice sociale comme nous l'avons fait l'an passé.



CONTRE LE RACISME ET L'EXTRÊME-DROITE

Le gouvernement et ses alliés prennent un virage de plus en plus autoritaire, mais aussi de plus en plus droitier, poussés par l'agenda xénophobe de certains partis et groupes. Le 22 mars nous avons marché, à Amiens et dans toute la France, pour refuser cette politique, et affirmer notre opposition à toutes les idées racistes ou d'extrême-droite.

LA PAIX COMME EXIGENCE POLITIQUE

À Gaza, comme en Ukraine, en Iran ou en République démocratique du Congo, ce sont toujours les mêmes qui sont massacrés : des civils, des femmes et des enfants. À Gaza, ce n'est pas une riposte, c'est un génocide. Nous exigeons l'arrêt des bombardements, la fin du blocus et la reconnaissance de l'État de Palestine. Et grâce à notre mobilisation, Macron s'y est engagé. Je soutiens également les convois humanitaires et les flottilles civiles à bord desquelles mes camarades élues insoumises prennent part. Refuser la guerre, c'est choisir l'humanité.



CONTRE LES LICENCIEMENTS À FLORENSUC

Ce sont 7 licenciements à déplorer, dont certains de salariés présents depuis des décennies, tout ça à cause du rachat de l'entreprise par un groupe étranger. On ne peut pas jeter ainsi les travailleurs ! Je suis allée soutenir la grève des salariés de Florensuc pour refuser cette maltraitance par de grands groupes étrangers.



AVEC LES AESH DANS LA RUE

Les accompagnantes d'élèves en situation de handicap sonnent l'alarme : elles se sentent oubliées, humiliées par le gouvernement. Celui-ci prétend vouloir inclure les enfants en situation de handicap, mais il ne donne pas de moyens.

NON AU CANAL SEINE-NORD

Le canal Seine-Nord est un projet faramineux et inutile porté par des pouvoirs publics d'un autre temps. Toutes les études montrent la vacuité de l'opération, et les populations qui habitent autour ne sont pas dupes. Nous étions nombreux à la Fête de l'eau pour témoigner de notre refus.

AVEC LES SALARIÉS DU COURRIER PICARD

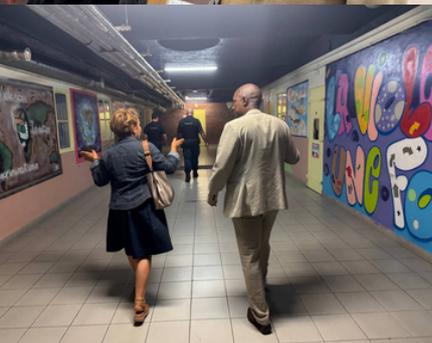
Le groupe qui détient le journal met à la porte des salariés à tour de bras. Je me suis rendue sur les piquets de grève pour leur signifier mon soutien. La presse locale ne doit pas devenir une antenne pilotée de loin par des oligarques. Les économies inutiles sur le dos des travailleurs, c'est non !

EN SOUTIEN À RESF80

Les bénévoles du Réseau Education Sans Frontières de la Somme sont de toutes les luttes. Contre les Obligations de Quitter le Territoire Français abusives, pour une scolarisation sereine des enfants, pour la création de places d'hébergement d'urgence destinées aux familles qui dorment à la rue... Je les soutiens dans leur combat, qui est humaniste et essentiel.



S'INSURGER CONTRE L'INSÉCURITÉ C'EST COMBATTRE LA RÉCIDIVE



Le constat de la visite de la maison d'arrêt d'Amiens est sans appel: le bon fonctionnement de l'établissement ne tient qu'à l'engagement des agents de l'administration pénitentiaire. Pourtant, leur professionnalisme ne peut suffire, le projet de réinsertion et de suivi des détenus demande des ressources humaines importantes. Le directeur, Alain Yomi, mène avec une équipe motivée un projet de quartier de semi-liberté pour 24 détenus. Le projet octroie progressivement une liberté acquise en trois paliers et surtout, en concertation avec des structures spécialisées.

Mais ce programme demande des surveillants, des travailleurs sociaux, des moyens humains importants pour construire un dispositif ambitieux de réinsertion et combattre efficacement la récidive.

Parmi les agents et responsables, les avis sont unanimes: une grande partie des détenus au sein de la maison d'arrêt d'Amiens sont condamnés à plusieurs reprises. Ils sont souvent très jeunes et malgré le travail soutenu fourni par le CHU d'Amiens présent sur place pour combattre les troubles qui les atteignent, des addictions aux maladies psychiques, à leur sortie tous les progrès s'effondrent comme un château de cartes.

Il est urgent que le ministre de la Justice affronte le véritable problème: les moyens humains et matériels sont insuffisants. Les prisons ne désemplissent pas, elles sont sursaturées, et les détenus y reviennent trop souvent sans véritable aide ou prise en charge médico-sociale pour se réinsérer. J'ai interpellé le ministre pour donner davantage de moyens au milieu carcéral et soutenir les projets comme celui de la maison d'arrêt d'Amiens permettant une véritable synergie entre associations, structures et professionnels du médico-social pour construire une politique de réinsertion efficace.



STOP AU PROJET D'EXTENSION SECODE

Dans ma circonscription, les Bovois ne sont plus respectés par les pouvoirs publics. L'extension du site d'enfouissement Valopôle inquiète les habitants, qui me font part de leurs craintes depuis de nombreux mois. J'ai rencontré le collectif "*contre un siècle d'enfouissement*", l'association Picardie Nature, et des citoyens engagés contre le nouveau projet d'agrandissement du site. Tous m'ont dit leur angoisse, notamment ceux qui habitent à proximité.

Le site actuel, qui va voir sa surface multipliée par deux, crée d'ores et déjà des nuisances sonores, olfactives et visuelles. J'ai interpellé l'ARS, le président de la région des Hauts-de-France, Xavier Bertrand et Alain Gest, président d'Amiens Métropole, qui refusent de prendre leurs responsabilités sur ce sujet. J'ai également rencontré la maire de Boves pour échanger sur la démocratie locale, et je me suis rendue au rassemblement contre le site d'enfouissement avec le collectif de citoyens mobilisés.

LOI DUPLOMB: UN SACCAGE ENVIRONNEMENTAL ET UN COUP DE FORCE ANTIDÉMOCRATIQUE

La loi Duplomb est une faute politique: un futur scandale sanitaire. Par ce texte de loi, la Macronie voulait favoriser les grandes exploitations, permettre l'utilisation de pesticides dangereux et autoriser l'accaparement de l'eau. Non seulement cette loi constitue une menace pour notre santé mais c'est un véritable cadeau pour les fermes usines qui provoqueront la mort des petits exploitants agricoles.

La loi Duplomb est une gifle pour la très grande majorité des agriculteurs. Quand Michel-Edouard Leclerc, champion des marges de la grande distribution, s'empresse de la défendre, ça doit nous alerter. Mais cette loi passée au forceps et sans débat à l'Assemblée a réveillé des millions de personnes dans le pays qui ont signé la pétition lancée par une jeune citoyenne exigeant de nouvelles discussions en hémicycle et une abrogation du texte. C'est indéniable, nous sommes des millions à nous élever pour protéger notre bien commun: notre environnement. Sur ce point, la décision du Conseil constitutionnel du 7 août, censurant la réintroduction de l'acétamipride, un pesticide néfaste, est une première victoire. Mais le texte de loi est encore un problème concernant la gestion de l'eau et facilite toujours davantage les fermes usines.

Cette loi Duplomb reste un coup de force antidémocratique et nous ne devons pas en rester là: abrogation !

L'ANTISOCIAL PERD SON SANG FROID

Chaque jour qui passe en Macronie est une insulte pour le pays. Toutes les orientations prises par le gouvernement d'Emmanuel Macron présentent les travailleurs, les précaires ou les plus vulnérables comme des fraudeurs. La ministre du Travail, de la Santé, de la Famille et des Solidarités, Catherine Vautrin, nous en a donné un avant-goût bien amer durant l'été, avec son projet de loi "anti-fraude sociale". Les Français pourraient payer deux fois plus cher certains médicaments, être pénalisés en cas d'arrêt de travail ou bien perdre soudainement leur statut en Affection Longue Durée (ALD); c'est une culpabilisation des malades intolérable et un danger pour la santé publique du pays.

BAYROU: LE BUDGET DE LA HONTE

Le premier ministre aura attendu le 15 juillet et la fermeture estivale de l'Assemblée pour nous présenter son budget de la honte: un budget qui tire sur la corde et sur le dos des français, appelés une énième fois, "à faire des efforts". Pour la Macronie, la précarité est un crime, et les plus précaires de nos citoyens sont des coupables bien pratiques pour payer l'ardoise des errances de ce gouvernement. Cette nouvelle claque contre le peuple aura des conséquences politiques; nous y travaillons sans relâche ! CENSURONS-LE !

PROTECTION DE L'ENFANCE: LE VAUTRAGE TOTAL

Toujours dans le même registre, Catherine Vautrin nous promet une énième loi à l'automne pour la protection de l'enfance mais sans moyens supplémentaires. "Faire mieux mais avec moins" nous dit en substance la ministre de la Santé, du Travail, de la Famille et des Solidarités. Cette nouvelle loi s'ajoute à une ribambelle de textes comme la loi Taquet, pourtant promulguée en 2022 et censée améliorer les conditions de vie des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance mais qui n'est, à ce jour, même pas tout à fait mise en application.





NOS JEUNES

L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE EN DANGER

En 2025, les jeunes confiés à l'ASE sont toujours plus exposés au risque d'être à la rue que le reste de la population. Ce n'est pas une abstraction : dans la Somme, la situation est si grave que la Défenseure des droits s'est auto-saisie. L'État les abandonne au moment où il devrait garantir leur avenir. Je me bats pour que leur voix soit enfin entendue, à l'Assemblée comme sur le terrain.

Le 8 avril, nous nous sommes rassemblés devant l'Assemblée Nationale avec d'anciens enfants placés et des professionnels pour dénoncer le manque de moyens pour l'Aide Sociale à l'Enfance.



NON À LA LOI ATTAL

Sous couvert de lutter contre la délinquance des mineurs, Gabriel Attal a imposé une loi de contrôle et de punition. Sanctions contre les parents, bracelet électronique dès 13 ans, durcissement des mesures judiciaires : rien pour prévenir, tout pour stigmatiser.

Je m'y suis opposée fermement. La justice des mineurs n'a pas besoin d'une énième loi-spectacle comme la loi Attal, mais de moyens humains – et d'un vrai travail sur les causes sociales de la violence : pauvreté, précarité, abandon institutionnel.

Le 25 mars, j'étais dans la rue avec les professionnels de la PJJ pour dire non à cette dérive. À l'Assemblée, j'ai interpellé le gouvernement : assez des amalgames, assez du mépris.

Le Conseil constitutionnel a censuré plusieurs articles pour atteinte aux droits des enfants. Une victoire contre la brutalité.

POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'ENFANCE !

- La ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, Catherine Vautrin prévoit un projet de loi avec des solutions miracles pour la protection de l'Enfance, qui devrait sortir à la rentrée. Elle a d'ores et déjà annoncé sept priorités pour un plan de refondation de l'ASE, toutes très ambitieuses, mais irréalisables sans moyens financiers. Je continue de suivre ces mesures écran et de dénoncer l'imposture du macronisme à chaque fois que j'en ai l'occasion.
- Créer un service public de la petite enfance et 500 000 places en crèche et en modes de garde adaptés sur le quinquennat Donner les moyens humains, matériels et de formation aux professionnels de la petite enfance et revaloriser leur rémunération



LEUR MÉPRIS



DANS LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES ET LA DÉLÉGATION AUX DROITS DES ENFANTS

Membre de la commission des affaires sociales, chargée d'examiner les lois liées à la santé, au travail, à la protection sociale, **je suis également membre de la délégation aux droits des enfants**, créée en 2022 pour conduire des auditions et des missions d'informations.



J'ai auditionné à plusieurs reprises Claire Hédon, Défenseure des droits. Je l'ai notamment alertée sur les disparités dans le traitement des jeunes majeurs sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance, trop souvent abandonnés à leur majorité.

Face au désengagement de l'État, la France insoumise défend la création d'une garantie d'autonomie pour ces jeunes. Elle a salué cette proposition.

Dans la Somme, comme partout sur le territoire national, des enfants en situation d'handicap restent sans accompagnement faute de moyens. La loi de 2005 devait empêcher cela. Elle n'est pas respectée. Je défends la création d'un véritable statut d'AESH dans la fonction publique.



L'ÉTAT PREMIER PARENT DÉFAILLANT ?

J'ai interrogé plusieurs membres du gouvernement ainsi que Sarah El-Haïry, Haute-commissaire à l'Enfance, sur l'incapacité de la France à tenir ses engagements et à respecter les traités internationaux qu'elle a signés. L'État doit enfin assumer son rôle de protecteur, au lieu d'être, trop souvent, le premier parent défaillant.



FERMETURES DE CLASSES EN PICARDIE ET DANS LA SOMME

La nouvelle carte scolaire a fait des ravages. Sous prétexte d'un changement de démographie, on ferme des classes essentielles, on supprime des postes d'enseignants et d'AESH.

Placer les enfants dans des classes surchargées, parfois à double-niveau, avec des personnels débordés, c'est garantir de mauvaises conditions d'apprentissage pour tous les enfants.

Début février, j'ai alerté sur les risques de la nouvelle carte scolaire et sur la disparité entre le public et le privé : il est intolérable que les élèves du privé aient plus de chances de réussir en étudiant dans de meilleures conditions dans notre ville !

Le rectorat se cachant derrière la baisse de démographie et la mairie d'Amiens en n'accordant pas les dérogations promises ont fait preuve d'un mépris total envers les mobilisations des parents d'élèves. Je me suis rendue à leurs côtés pour leur apporter mon soutien.

De l'école des Violettes à celle de Pierre-et-Marie-Curie à Pont-de-Metz, en passant par Paul-Vincencini à Elbeuf, leurs alertes ont été ignorées. Dans les calculs cyniques des autorités, la voix des parents n'a pas compté.



SUPPRESSIONS DE FORMATIONS À L'UPJV : L'ARBITRAIRE

Les étudiants de l'UPJV se sont mobilisés contre la campagne d'évaluation nationale menée par le Haut Conseil de l'évaluation (HCERES) au sein des universités de la "vague E" (qui concerne les Hauts-de-France, l'Île-de-France hors Paris, Mayotte et la Réunion). Derrière ces notes opaques, des conséquences bien réelles : des avis négatifs qui entraînent la fermeture de licences et de masters à Amiens.

Nous avons interpellé la ministre de l'Éducation Elisabeth Borne et nous soutenons la mobilisation des étudiants et des professionnels contre cette casse silencieuse.

DES ÉLÈVES ET DES PERSONNELS NÉGLIGÉS

Cet hiver, à la Cité Scolaire, lycéens et étudiants ont tiré la sonnette d'alarme : ils en ont assez d'étudier dans le froid. Je suis allée à leur rencontre. Dans les salles de classe, le thermomètre affichait 13 degrés. Impossible de se concentrer quand on grelotte.

Même chose dans les dortoirs : comment bien dormir quand on a froid toute la nuit ? Ces élèves viennent parfois de loin pour étudier, ils ne devraient pas être pénalisés à cause de l'inaction des pouvoirs publics.

La Région, responsable des lycées, a trop tardé à réagir. Les travaux ont fini par démarrer... mais bien après les premiers signalements. Je serai présente à la prochaine saison de chauffe pour m'assurer que les engagements ont été tenus et que les élèves ne passeront pas un nouvel hiver dans le froid.



LE REPAS CROUS À 1€

Le 23 janvier 2025, le groupe La France insoumise a voté en faveur de l'extension du repas à 1€ pour tous les étudiants, sans condition de bourse. Une mesure de justice sociale, attendue depuis longtemps.

Aujourd'hui, 1 étudiant sur 5 vit sous le seuil de pauvreté, et la majorité connaît des difficultés pour se nourrir, se loger ou se soigner. Sauter des repas ou renoncer à ses études faute de moyens ne devrait plus être une réalité.

Ce combat faisait partie du programme *L'Avenir en commun*, porté par notre mouvement depuis des années. Le repas à 1€ est une réponse d'urgence, mais aussi une étape vers un véritable droit à l'éducation pour toutes et tous.

Nous l'avons obtenue.

RÉPARER LES VIVANTS



J'ai déposé à l'Assemblée nationale une proposition de loi pour réparer les manquements de l'État français.

Relégués dans des camps, méprisés, isolés : les harkis ont subi un racisme d'État encore trop souvent effacé de notre mémoire collective. Ils demandent justice. Nous avons construit ce texte avec eux, pas à pas.

En circonscription, le travail continue.

L'inauguration des stèles commémoratives à Doullens marque une étape importante. La proposition de loi témoigne d'une avancée, mais c'est aussi par ces actes que nous affirmons que les harkis ne seront pas oubliés.

En avril, après une réunion avec citoyens et représentants harkis, la proposition de loi a été officiellement déposée sous le n°1330. Elle est consultable sur le site de l'Assemblée nationale.

En circonscription, le travail continue. L'inauguration des stèles commémoratives à Doullens marque une étape importante. La proposition de loi témoigne d'une avancée, mais c'est aussi par ces actes que nous affirmons que les harkis ne seront pas oubliés.

J'ai rencontré à plusieurs reprises les membres du collectif "Enfants de harkis", notamment lors d'une cérémonie avec Alma Dufour et Aurélien Saintoul.

Le 28 mai au square Friant, à Amiens, nous avons organisé une conférence avec Smaïl Khaldi, Abdelali Sadaoui et Charles Tamazount pour redire l'urgence de la justice et des réparations.



ET POUR FAIRE LOI

Ce texte de loi est fait avec vous, de A à Z. Et puisque c'est une loi que nous voulons transpartisane, nous vous invitons à interpeller les députés. Tous les soutiens sont les bienvenus. Elle pourra être examinée à l'Assemblée seulement si nous récoltons assez de signatures. Elle sera également modifiée via des amendements pour inclure les améliorations de chacun.

NOTRE AVENIR COMMUN

LES RENCONTRES LOCALES ET NATIONALES DES QUARTIERS POPULAIRES À TOULOUSE

J'ai organisé des Rencontres Locales des Quartiers Populaires. Avec les Amiénois, nous avons réfléchi aux problèmes principaux qui se posent lorsque l'on habite dans ces quartiers. J'ai ensuite porté ces idées lors de l'évènement national qui s'est tenu à Toulouse en présence de nombreuses personnalités, et de militants locaux des quartiers populaires. Nous voulons lutter contre les discriminations pour garantir l'accès aux services publics, ainsi que le droit au logement,... Ces rencontres servent, comme tout ce que nous faisons, à enrichir notre programme avec vos idées.



LES KERMESSES POPULAIRES EN CIRCONSCRIPTION

Chaque année, avec les militants insoumis nous organisons des "kermesses populaires" afin que vous puissiez me rencontrer et discuter de votre quartier, tout en profitant d'animations gratuites. Un moyen d'aborder les problèmes de chacun dans un cadre plus informel qui vous convient parfois mieux, pour que je puisse porter vos revendications à l'Assemblée et auprès des pouvoirs publics.

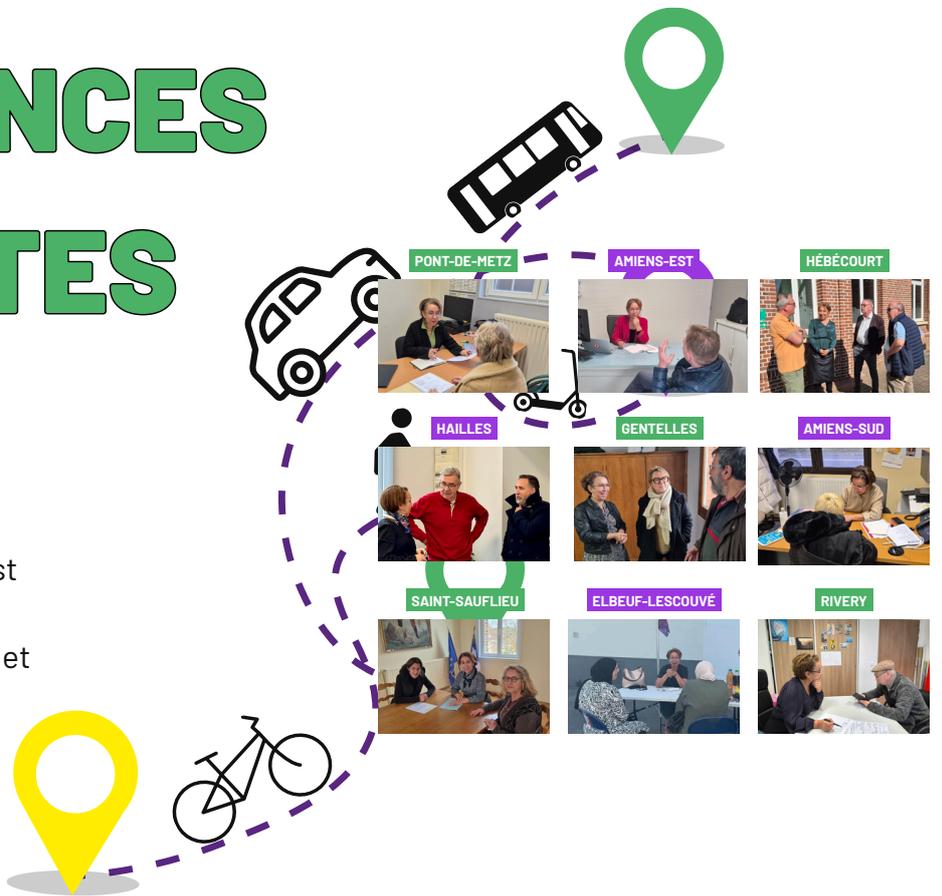


S'UNIR ET SE RÉUNIR POUR BÂTIR NOTRE AVENIR

J'ai organisé une première "Assemblée des Femmes" à ma permanence, pour pouvoir échanger sur les problématiques que chacune rencontre dans son parcours, et mettre en résonance les idées de toutes. Cette première rencontre servira de base, et je compte sur votre présence pour pouvoir en organiser d'autres ! Les témoignages entendus et les idées émises sont précieux.

PERMANENCES ITINÉRANTES

Parce que la politique ne doit pas se vivre à huis clos, je viens à votre rencontre partout en circonscription pour échanger sur votre quotidien. C'est aussi l'occasion de discuter des problèmes que rencontrent les maires et les conseillers municipaux, interlocuteurs du quotidien des citoyens.



DES ÉCHANGES ENGAGÉS

Vous m'avez parlé de vos difficultés face à la politique du logement en panne, de l'urgence de préserver nos services publics, de la vie chère. Vos témoignages sont clairs, on ne doit pas relâcher la pression à l'Assemblée.



ASSOCIATION JOANE

J'ai rencontré les membres de l'association, qui accompagne les femmes précaires. Ces structures sont essentielles pour la solidarité ! Merci aux bénévoles, qui réparent ce que le gouvernement défait.



UNE VISITE AU FIL DU TEMPS

A Pont-de-Metz, j'ai visité l'Institut Médico-Educatif avec son directeur général et le président de l'APA JH80. Ils m'ont alertée sur le manque de moyens pour les jeunes en situation de handicap.



RENCONTRE À L'ADIL SOMME

Régulièrement je suis confrontée à ma permanence au mal-logement, l'ADIL80 informe et aide les plus précaires, parfois démunis devant la lourdeur des démarches. Leur travail est incontournable.



Pour fortifier le tissu associatif, qui se substitue encore malheureusement trop souvent à de réelles mesures de l'Etat, j'encourage les associations à candidater au Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA) où je siége. Parce qu'il est important de faire marcher la solidarité locale pour que tous les plus précaires (femmes isolées, personnes sans domicile fixe, travailleurs en difficulté...) puissent vivre mieux, quand bien même le gouvernement les délaisse.

AGENDA

SEPTEMBRE 2025

- 06/09 AGORA Amiens
- 10/09 Mobilisation nationale/Bloquons tout
- 13/09 Permanence à Cagny/10h-13h
- 18/09 Réunion publique sur les mères isolées
- 20/09 Permanence à Vers-sur-Selle/10-13h
- 22/09 Rentrée parlementaire à l'Assemblée
- 27/09 Réunion publique de rentrée à Amiens

NOVEMBRE 2025

- 07/11 Table ronde avec les acteurs du médico-social/Espace Dewailly Amiens/17h-21h
- 13/11 Assemblée des femmes à la salle La Bretesque Amiens/18h-21h

OCTOBRE 2025

- 10/10 Table ronde avec les acteurs de la protection de l'enfance à Amiens
- 11/10 Journée de mobilisation du secteur associatif

TENEZ-VOUS
INFORMÉ DE
MON ACTUALITÉ
SUR MES
RÉSEAUX
SOCIAUX

L'Assemblée nationale est la maison du peuple; vous souhaitez la visiter ? Contactez mon équipe pour organiser votre venue.

VRAI OU FAUX ?

Testez vos connaissances sur la vie politique et sociale en France !

1. Un texte de loi examiné à l'Assemblée nationale peut être proposé par le gouvernement.
 Vrai Faux
2. Un ministre ne peut pas être député en même temps.
 Vrai Faux
3. Le Conseil constitutionnel peut annuler des articles de loi votés par le Parlement.
 Vrai Faux
4. Il est interdit de manifester sans autorisation en France.
 Vrai Faux
5. Le réchauffement climatique a déjà atteint +1,7°C en France par rapport à l'ère préindustrielle.
 Vrai Faux
6. Plus d'un quart des Amiénois vit sous le seuil de pauvreté en France.
 Vrai Faux
7. L'écart de pension de retraite entre femmes et hommes retraités est d'environ 10%.
 Vrai Faux
8. Les 500 plus grandes fortunes françaises ont vu leur richesse doubler depuis la pandémie de Covid.
 Vrai Faux
9. Les multinationales du CAC 40 versent plus de dividendes que d'impôts.
 Vrai Faux
10. L'allègement des cotisations patronales a permis de créer massivement des emplois durables.
 Vrai Faux

1) Vrai : on parle à ce moment-là de Projet de loi (P.L.). Quand cela vient des parlementaires, on parle de Proposition de loi (P.P.L.) (2) Vrai : Contrairement à ce qu'on fait les ministres du gouvernement Attal en juillet 2024, l'article 23 de la Constitution interdit à un ministre d'être aussi député. (3) Vrai : Le Conseil constitutionnel vérifie qu'une loi respecte la Constitution. Il peut donc censurer des articles ou l'ensemble d'un texte voté. (4) Faux : Contrairement à ce que prétendent régulièrement des élus de droite, le droit de manifester ne dépend pas d'une autorisation, mais d'une simple déclaration préalable. (5) Vrai : Le réchauffement moyen en France hexagonale est en Corse, attribué au changement climatique en 2023, est de +1,7°C par rapport à la période préindustrielle selon Météo France (6) Vrai, selon l'INSEE, 26% des Amiénois vivent sous le seuil de pauvreté (7) Faux. Selon l'INSEE, les femmes retraitées gagnent en moyenne presque 30% de moins que les hommes. (8) Vrai : Selon Challenges et Oxfam, la fortune cumulée des 500 plus riches a explosé entre 2020 et 2023, pendant que l'inflation frappaient les classes populaires. (9) Vrai. En 2023, les entreprises du CAC 40 ont versé 97 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires, un record absolu, pendant que certaines optimisent fiscalement pour verser à l'état un impôt sur les sociétés de moins de 1% de leurs bénéfices. (10) Faux. Depuis 30 ans, l'état a accordé plus de 70 milliards d'euros par an de exonérations de cotisations aux entreprises, sans effet sur l'emploi durable. Les rapports de la Cour des comptes et du Sénat pointent une efficacité très limitée, en particulier pour les contrats précaires.

CENSURER LE GOUVERNEMENT BAYROU

ABROGER LA LOI DUPLOMB

BLOQUER LES PRIX

INTERDIRE LA PUBLICITÉ POUR LES PRODUITS POLLUANTS

PASSER À LA 6E RÉPUBLIQUE

REMETTRE LA RETRAITE À 60 ANS

AUGMENTER LE SMIC À PLUS DE 1600 EUROS PAR MOIS

CRÉER UN SERVICE PUBLIC DE L'ENFANCE

INTERDIRE LE GLYPHOSATE

RÉTABLIR L'ISF

GRATUITÉ DES PREMIERS LITRES D'EAU CONSOMMÉS

PLAFONNER LES FRAIS BANCAIRES

LE POUVOIR À LA JEUNESSE

GARANTIR L'EMPLOI DE TOUS

PENSER NOS VIES DE DEMAIN

SAUVER NOTRE HOPITAL PUBLIC

TOUJOURS GARANTIR LA PAIX

SUPPRESSION DE PARCOURSUP

DES VILLES PLUS ACCESSIBLES

**POUR
EN FINIR
AVEC LA
MACRONIE**

DÉFENDRE NOTRE SERVICE PUBLIC

SAUVER LA JUSTICE DES MINEURS

ET COMBATTRE LE MAL LOGEMENT

POUR LA DÉFENSE DE L'HUMANISME

RÉPARER LES ERREURS DE L'HISTOIRE COLONIALE

PLANIFIER LA SORTIE DU NUCLÉAIRE

GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN

FORMER MIEUX ET RECRUTER DES ENSEIGNANTS

POUR UNE DIPLOMATIE ALTERNATIONNELLE

REPÉRER LA FRAUDE DES PLUS RICHES

AIDER LES ASSOCIATIONS À REMPLIR LEURS MISSIONS AVANT CELLES DE L'ÉTAT

EN FINIR VRAIMENT AVEC LES PASSOIRS THERMIQUES

RECRUTER DES FONCTIONNAIRES

CONSTRUIRE UNE RÉPUBLIQUE ANTI-RACISTE

UNE AGRICULTURE Saine ET VERTUEUSE

ADOPTER UNE DIPLOMATIE ALTERNATIONNELLE

CHOISIR L'HUMAIN PLUTÔT QUE L'ARGENT

RETROUVONS-NOUS SUR LES RÉSEAUX ET À MA PERMANENCE



2, rue des Francs Mûriers
80 000 Amiens

06.85.98.17.22
contact@zahiaamdane.fr

SUR RENDEZ-VOUS
Mardi, jeudi et vendredi:
10h-12h | 14h-18h
Mercredi: 10h-12h

SANS RENDEZ-VOUS
Mercredi: 14h-18h
Samedi: 16h-18h

